

RENCONTRE AVEC J. AUDAS :

«La finance est au coeur de tout»

LPC : Après la comptabilité, le fiscal et le social, pourquoi le choix de la finance pour ce congrès en 2009 ?

J. Audas : La finance est partout, c'est le carburant de l'économie ; nos clients doivent faire face à de nombreuses situations, qu'ils soient en création, en développement ou en difficulté ; que ce soient des entrepreneurs indépendants, des entreprises, des employeurs, des associations, des collectivités publiques. Toute activité économique nécessite un volet financier adapté et l'expert-comptable est le professionnel présent en permanence dans l'entreprise qui est le plus à même de l'assister en cette matière.

N'oublions pas non plus les particuliers qui sont de plus en plus nombreux à avoir un patrimoine à gérer et qui nous sollicitent pour recueillir notre avis sur ce qui leur est proposé par les organismes de placement.

LPC : Comment avez-vous organisé les ateliers et conférences proposés lors de ce congrès 2009, pour que les confrères repartent avec des informations, éléments pratiques, outils... ?

J. Audas : Avec Agnès Bricard, mon co-rapporteur, nous proposons quatre pôles :

- le premier sur le financement des entreprises,
- le second sur les métiers de la finance ouverts aux experts-comptables,
- le troisième sur la gestion du patrimoine,
- le quatrième sur la relance et la compétitivité.

En outre un pôle spécifique sera réservé à l'actualité professionnelle et des ateliers « solution » seront présentés par nos partenaires.

J'ai souhaité également que la CNCC puisse donner le point de vue du commissaire aux comptes sur certains sujets.

Nous avons également prévu trois séances plénières :

- la première en ouverture lancera le congrès en abordant les relations banque / entreprise. Les acteurs du financement des entreprises viendront

nous exposer leurs problématiques (préoccupations et contraintes) afin que nous, experts-comptables, nous puissions mieux informer nos clients, anticiper leurs problèmes financiers et les accompagner.

- la seconde, que j'ai dénommée le « grand rendez-vous », permettra à trois personnalités, autour d'Henri Guaino, conseiller spécial du Président de la République, de nous dire comment elles anticipent l'évolution du système économique et monétaire mondial et comment le capitalisme s'adaptera pour éviter que se renouvellent les excès du libéralisme qu'en ce début du XXI^e siècle nous avons connus : sommes-nous en train de vivre la fin du capitalisme ? Le système libéral résistera-t-il à la crise ? Quel sera le rôle de l'Etat ? Quels systèmes économiques pour demain ? Les chefs d'entreprise et les personnalités régionales seront invités à participer à ce grand rendez-vous.

- Enfin, la plénière de clôture fera un premier bilan de l'action de la profession dans la crise et fixera les perspectives et les conditions de la reprise afin de rétablir la confiance.

LPC : Comment intégrez vous les besoins des entreprises ?

J. Audas : Pour ce qui concerne les entreprises, nous avons regroupé les sujets en fonction de leur situation possible : entreprise en création, en croissance et en difficultés. A chacune de ces situations correspondent des besoins financiers particuliers et des techniques financières adaptées.

➤ Les créateurs recherchent les moyens de financer leur projet, soit en fonds propres, soit par emprunt. Des réponses existent : amorçage, capital-risque, aides...

➤ Les entreprises en croissance sont souvent confrontées à des problématiques financières spécifiques pour passer le cap de la TPE et devenir de véritables PE puis ME entraînant très fréquemment une ouverture du capital. Les techniques financières se sont considérablement développées et les investisseurs ont beaucoup innové au cours de ces dernières décennies. Le développement de l'entreprise peut

l'amener à rechercher des moyens financiers nouveaux pouvant aller jusqu'à faire appel aux marchés.

➤ Les entreprises en difficulté doivent être aidées pour espérer avoir une chance de surmonter ces difficultés. Elles doivent faire un diagnostic objectif de leur situation et anticiper leurs problèmes. Elles doivent également proposer et mettre en place des mesures adaptées de restructuration et des financements spécifiques, des échelonnements ou des remises de dettes, des mesures préventives ou de traitement.

➤ Enfin, quelle que soit sa situation, l'entreprise a toujours besoin de suivre ses performances ; elle doit donc mettre en place « son » tableau de bord financier de telle sorte qu'elle anticipe ses besoins en fonction de la stratégie mise en œuvre.

A toutes ces situations correspondent des techniques financières particulières, notamment en matière d'évaluation et de transmission.

Les associations et fondations ont également des besoins de financement, dans leur activité courante et en temps de crise (prêts, mobilisation de créances, subventions, garanties...) ; elles doivent pérenniser leur situation en devenant indépendantes des subventions publiques ou privées qu'elles reçoivent.

LPC : Vous avez également évoqué les missions pour les particuliers ?

J. Audas : Concernant les particuliers, le pôle patrimoine traitera des aspects essentiels de la gestion de patrimoine et le rôle d'accompagnateur que peut parfaitement remplir l'expert-comptable, conseil indépendant, auprès des particuliers.

Il sera également présenté le projet d'une comptabilité pour les particuliers adaptée à la gestion domestique. Cette comptabilité devra permettre de suivre l'évolution du patrimoine et de mesurer sa rentabilité. Une comptabilité pour les particuliers vise bien entendu les propriétaires de grands patrimoines mais également les personnes incapables, fragiles, vulnérables ou dépendantes à qui la personne chargée d'administrer leur patrimoine doit pouvoir rendre des comptes. Un atelier mené par le conseil régional de Champagne abordera plus spécialement les aspects financiers et de gestion du patrimoine foncier en agriculture. Enfin on ne peut parler de patrimoine sans évoquer les investissements Outre-mer et la défiscalisation, tous deux traités dans un atelier spécialement confié au conseil régional de La Réunion.



Janin AUDAS

LPC : Les experts comptables sont ils à même de traiter tous ces sujets ?

J. Audas : Tout ceci passe par une interprofessionalité au service du patrimoine : fiscalité, droit civil, droit immobilier, réglementation monétaire, assurance retraite et prévention... Quelles compétences, quelle interprofessionalité mettre au service de la gestion et du développement du patrimoine tout en respectant les règles déontologiques de chaque intervenant ? Avocat, assureur, conseil en gestion de patrimoine, banquier, expert-comptable viendront en débattre pour faire avancer ce concept qui, malheureusement, s'est enlisé au cours de la dernière décennie.

LPC : Que peuvent attendre les confrères d'un tel congrès ?

J. Audas : Au plan plus général, le domaine de la finance est de nature à procurer de nouveaux débouchés pour la profession avec des missions spécifiques chez nos clients actuels ou une clientèle nouvelle : conseil en investissement financier, déontologue et responsable du contrôle interne, membre de comité d'audit, expert indépendant, responsable de veille économique, manageur de risques, expert financier, évaluateur, comptabilité en développement durable... Ces missions nouvelles constituent autant d'opportunités pour la profession, particulièrement pour les jeunes confrères, permettant ainsi de substituer des missions à forte valeur ajoutée à nos missions traditionnelles de plus en plus automatisées.

Janin AUDAS

Rapporteur général du congrès 2009